



## Politiques pour les demandes de permis de voyage

- Toute demande de permis de voyage, pour le Canada et les États-Unis, doit être acheminée à l'ASA au moins vingt-cinq (25) jours avant la date du tournoi.
- Toute demande de permis de voyage international doit être acheminée à l'ASA au moins soixante (60) jours avant la date du tournoi.
- Le formulaire doit être rempli et signé par l'entraîneur ou le gérant (e) d'équipe. La personne responsable à l'ASA doit signer le formulaire avant de le faire approuver par l'ARSB.
- Toutes demandes de permis de voyage pour l'extérieur du Québec devront être accompagnées d'une preuve d'assurance, d'une compagnie de votre choix, couvrant tous les joueurs/joueuses de l'équipe. La preuve d'assurance devra être acheminée à l'ASA au même moment que la demande de permis de voyage. Il est important de respecter le délai de vingt-cinq (25) jours afin de permettre la transmission et l'approbation du permis de voyage par la FSQ.

### Tableau des frais 2013

#### Frais de permis de voyage

Au Québec	25 \$
Au Canada	80 \$
Aux États-Unis	105 \$
Internationale	230 \$

#### Frais de retard

Canada/Québec	45 \$ par semaine de retard
États-Unis	105 \$ par semaine de retard
Internationale	265 \$ par semaine de retard

- Des frais additionnel de 25 \$ seront exigés pour toute demande de voyage acheminée à l'ASA 24 heures avant la date du tournoi.
- Des frais additionnel de 55 \$ seront exigés pour toute demande de permis de voyage acheminée à l'ASA après le tournoi.